



Obtenir la garde d'un enfant

Par **hémilie**, le **17/12/2014** à **12:02**

nous sommes séparés et mon ex concubin veut la garde de notre garçon mais à l'assistante sociale il lui raconte que des mensonges!! que faire ongles pas couper oreilles sales etc... quand il y a la garde

Par **cocotte1003**, le **17/12/2014** à **12:22**

Bonjour, avoir les oreilles sales peut provoquer des infections à l'enfant. Le papa comme vous peut demander la garde, le juge prendra une décision en fonction de l'intérêt de l'enfant. L'intérêt de l'enfant c'est que le parent s'occupe correctement de lui dans un bon milieu, cordialement